

Les Caraïbes au tournant du siècle

Crises et transitions*

À travailler sur une île, il arrive que l'on en perde la dimension du monde. Pourtant — et peut-être particulièrement dans les Caraïbes, témoins de tant de migrations — les histoires les plus individuelles et les gestes les plus quotidiens en sont imprégnés.

Singulière ou plurielle, selon ceux qui l'évoquent, la notion de Caraïbes est à géométrie variable, ce qu'a bien montré M. Foucher en analysant les modifications de la définition géographique de la zone au moment de l'annonce du lancement de la Caribbean Basin Initiative (CBI)¹. Ces diverses délimitations ne sont pas sans signification. S'agit-il de souligner la diversité de la zone ou son unité ? Quels sont ses rapports avec les mondes qui la délimitent et la dominent ? Si l'on considère chacune de ces îles, vers quelles côtes se tourne-t-elle (États-Unis, Amérique centrale et latine..., Europe) ? Comment les Caraïbes insulaires se situent-elles entre ceux, parmi leurs voisins continentaux, qui se désignent à l'occasion eux-mêmes comme « caraïbes » et ceux — parfois les mêmes — qui les considèrent avant tout comme étant naturellement dans leur sillage car constituant, en quelque sorte, leur arrière-cour ? Alors que se remodelent les grands équilibres politiques et économiques, quels sont les enjeux pour les Caraïbes insulaires et les stratégies développées par les différents pôles d'une région éclatée, extrêmement diverse et pourtant incontestablement unique tant par sa géographie que par son passé et le type de culture qui s'y est développé ?

Ces questions, pour n'être pas neuves, bénéficient d'un nouvel éclairage à l'occasion d'une sorte de mise au jour des débats sur la région à travers trois ouvrages — dont deux collectifs — récemment parus en français bien que nombre de leurs auteurs ne soient pas francophones. La confrontation de ces

* À propos de : François TAGLIONI, *Géopolitique des Petites Antilles. Influences européenne et nord-américaine*, Paris, Karthala, 1995, 321 p. ; Laënnec HURBON, ed., *Les transitions démocratiques*. Actes du colloque international de Port-au-Prince, Paris, Syros, 1996, 384 p. ; et Justin DANIEL, ed., *Les îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement*, Paris, Karthala—Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe, 1996, 364 p.

1. Voir l'article de FOUCHER (1982). Fin février 1982, le président Reagan annonçait sous cette dénomination, à la fois les États caraïbes et ceux d'Amérique centrale (à l'exclusion de Cuba, du Nicaragua et de la Grenade). Cette initiative fut reconduite et élargie à l'aube des années 1990.

travaux nous fournit en effet une perspective assez complète des évolutions actuelles, d'ordre politique et économique de la région et, partant, de son développement. Chacun d'entre eux donne lieu, par ailleurs, à des essais de décloisonnement de la recherche fort enrichissants.

C'est le cas des actes du colloque organisé en juillet 1995 à Port-au-Prince par Laënnec Hurbon et Daniel Van Eeuwen, qui réunissent sur la question des « transitions démocratiques » des intervenants très nombreux et divers, pour la plupart spécialistes des sciences humaines et sociales, venant des trois continents historiquement liés aux Caraïbes et donc, au-delà des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique. Le but de ce colloque était de défricher, à partir du cas haïtien mais avec une très large ouverture à des apports extérieurs, un certain nombre de questions soulevées par les événements politiques locaux, régionaux et mondiaux de la décennie écoulée.

L'ouvrage collectif dirigé par Justin Daniel, résultat d'un programme de recherche² rassemblant également des chercheurs de diverses nationalités, a pour sa part comme objectif explicite de contribuer au désenclavement de la production scientifique concernant cette région. Les auteurs en sont essentiellement des politistes, à l'exception de deux sociologues et d'un géographe, et leur objet commun est une « réévaluation [...] de l'articulation du politique et de l'économique dans les sociétés dominées » ainsi que l'analyse des processus de démocratisation et de « la signification particulière que revêt la démocratie » dans les territoires de la Caraïbe insulaire (Daniel, p. 8).

François Taglioni, géographe, nous livre de son côté un travail personnel très systématique et comparatif sur la question du développement des diverses îles des Petites Antilles. Son approche géopolitique l'amène à considérer ces îles, malgré la diversité de leurs situations politiques, comme un ensemble pris dans des enjeux communs dans ses rapports avec les puissances européennes et nord-américaines.

Au-delà du fait qu'ils concernent la même région du monde, et des nuances tenant aux domaines scientifiques respectifs des auteurs, ces trois ouvrages se rapprochent donc par une volonté similaire de mise en perspective globale, indispensable à la compréhension d'une nouvelle donne dont les conséquences se font sentir jusqu'au niveau le plus local.

Crises et mutations économiques

N'ayant que fort peu de ressources propres, et ayant fonctionné — comme l'analyse A. Corten (in Hurbon, pp. 287-305) à propos d'Haïti — sur une économie d'exploitation de rente, minière (pétrole, bauxite), ou agricole (café autrefois, sucre en perte de vitesse, fruits tropicaux...)³, les Caraïbes ont su, cependant, se trouver de nouveaux débouchés (industries de sous-traitance dont

2. Ce programme s'est déroulé de 1992-93 à 1994, sous la responsabilité conjointe de J. Daniel (Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe-CRPLC), de C. Girault (Intergéo) et de D.-C. Martin (Centre de recherche internationale-CERI).

3. Un ouvrage antérieur de CORTEN (1989) traite de façon approfondie ce problème du rapport entre un tel fonctionnement économique et les caractéristiques de l'appareil d'État haïtien.

les limites sont cependant maintenant visibles, centres financiers off-shore, et surtout tourisme). Dépendantes (ce qui n'exclut pas les marges de manœuvre) et subissant « les pressions homogénéisantes » des organismes financiers internationaux, elles ont montré une grande diversité dans les réactions nationales. C'est le point de vue de J. Daniel (in Daniel, pp. 11-44) pour qui elles devront cependant aussi user de leur poids collectif pour renforcer leur place dans un système économique mondial de plus en plus radicalement interdépendant. De fait, les économies caribéennes, souvent fragiles, sont actuellement amenées à se repositionner dans un contexte où, par ailleurs, les possibilités de reconversion se restreignent.

Les difficultés rencontrées par Porto Rico, « seul pays véritablement industrialisé de la Caraïbe » (*ibid.*, p. 185), qui fut pourtant présent en son temps comme un modèle du développement industriel dans le cadre d'un État dépendant, le démontrent pour une part. Porto Rico a, en un sens, déjà expérimenté les recettes que d'aucuns voudraient appliquer aux autres îles de la région. Parallèlement, les mouvements politiques internes et notamment les débats autour du statut territorial suivent et exploitent les vagues des restructurations économiques successives. Pour J. Daniel (*ibid.*, pp. 221-222), Porto Rico montre « la capacité des économies périphériques à négocier avec les firmes transnationales et à instrumentaliser une relation de dépendance à l'égard d'une métropole ». En ce sens l'État libre associé apparaît « autant comme un instrument de la politique des États-Unis que comme un acteur utilisant cette politique au service de ses propres fins ». Dès les années 1980, en effet, « Porto Rico utilise la place prioritaire acquise par la Caraïbe dans la politique américaine de la fin des années 1970 au milieu des années 1980 ».

A. G. Ramos (in Daniel, pp. 105-132) insiste également sur le renforcement du rôle joué par Porto Rico dans les affaires économiques de la région avec l'extension, dans les années 1990, de la CBI. Il émet cependant deux réserves : « les autorités américaines ne sont peut-être pas prêtes à tirer profit de la situation née de la fin de la guerre froide afin de permettre à Porto Rico de tenir un rôle de leadership dans le bassin de la Caraïbe. De plus, il se peut que l'objectif d'une économie insulaire autosuffisante soit plus difficile à atteindre que prévu initialement » (*ibid.*, p. 131).

Au plan régional, dans les domaines des exportations agricoles et des services (tourisme, services financiers...), mais aussi en ce qui concerne la captation des entreprises à la recherche de main-d'œuvre bon marché et des aides au développement, il est net que la concurrence a lieu avant tout au sein même des Caraïbes, entre les diverses îles. Ces dernières se voient par ailleurs rattrapées par les conséquences écologiques d'une exploitation minière de leurs ressources naturelles. Un certain nombre de cas précis (Haïti, République Dominicaine, Porto Rico, Caraïbes anglophones ainsi que les Petites Antilles...) sont analysés dans les trois ouvrages.

Plus largement, si l'on tourne le regard vers les voisins continentaux de ces îles, la question du poids des États-Unis sur la région est incontournable. Ce point est développé par exemple dans les textes respectifs de M. Puig (pp. 127-137), L. Hurbon (pp. 161-173) et d'O. Rojas (pp. 139-152). On regrettera cependant de ne pas trouver aussi, dans ce panorama d'ensemble, d'avantage de pistes d'étude de la contribution aux équilibres régionaux d'autres pays d'une certaine importance au plan international — parmi lesquels le

Venezuela tout particulièrement (dont le rôle économique dans la région, souligné vis-à-vis des Petites Antilles par F. Tagliioni, est loin d'être négligeable) mais aussi, par exemple, le Mexique et la Colombie, l'ensemble formant ce « G3 » seulement évoqué au passage par B. Vega (in Hurbon, p. 280).

Transitions politiques

Au plan politique mondial, en revanche, la modification des équilibres liée à la fin de la guerre froide et à la globalisation de l'économie a des répercussions inattendues sur la région. La volonté internationale d'une extension de la démocratisation permet, fait nouveau qu'illustre l'exemple d'Haïti, des évolutions positives. Les régimes autoritaires qui étaient la règle tant en Amérique latine que dans les Caraïbes au début des années 1970 ont peu à peu cédé la place, et quasiment tous les pays de la région vivent aujourd'hui au rythme d'élections plus ou moins « régulières » et ont des dirigeants choisis au suffrage universel. Cuba reste la seule exception même si, dans nombre de pays connaissant des élections, les résultats sont souvent très contestables. D. Van Eeuwen (in Hurbon, pp. 17-27) évoque ce problème dont de nombreux exemples sont fournis par ailleurs au fil des divers textes.

Le colloque, qui a donné lieu à l'ouvrage dirigé par Laënnec Hurbon, voulait, autour du cas haïtien, créer l'occasion d'un débat très large sur les « transitions démocratiques ». Le rétablissement en Haïti, par une intervention militaire sous caution internationale, d'un président légitimement élu puis déchu par un coup d'État, est une innovation. Si les conditions de cette intervention ont encore renforcé le poids des États-Unis dans la Caraïbe, il n'en reste pas moins qu'elle signe un tournant radical. La démocratie est-elle pour autant acquise en Haïti ? Rien n'est moins sûr, et le dire ne relève pas d'une précaution purement formelle. De nombreuses questions découlent en effet des problèmes évoqués par divers représentants de pays en phase de « transition démocratique » (Argentine, Brésil, Chili, Pologne, Cap-Vert et Guinée Bissau...).

L'ouverture apportée par l'abord philosophique des notions de démocratie et de transition avec, notamment, les textes d'A. Ménil (pp. 359-378), P. F. Tavares (pp. 79-89) et surtout J. Rancière (pp. 379-384) permet d'élargir et d'éclairer le débat. Ce dernier auteur nous conduit au-delà de l'écueil que constitue, pour la pensée, la réalité, largement soulignée par ailleurs, d'une démocratie formelle identifiée « à un certain stade de développement » (p. 384) et soutenue à travers le monde d'abord et avant tout comme support nécessaire au libéralisme économique. Pour J. Rancière, « la démocratie, en son essence, n'est ni un système de formes gouvernementales, ni un état de la société. Elle est d'abord le mode même d'existence de la politique » et « advient comme une déviation, un hasard ou une violence par rapport à un jeu normal de la domination » (p. 384). Elle est « une interruption du cours "normal" des sociétés qui va du pouvoir de l'ancêtre à celui de la richesse » (p. 382).

La complexité des choses ressort clairement du fait que, d'une façon générale, ce même mouvement qui contribue à la multiplication des régimes démocratiques à travers le monde, les met simultanément en danger.

D'une part, en effet, les auteurs s'accordent, d'un ouvrage à l'autre, sur l'importance de l'aspect « substantif » de la démocratie et constatent une réelle progression, à travers l'ensemble de la région, des organisations sociales, civiques et politiques de base. Le rôle de l'Église catholique, des syndicats et des organisations de base de toutes sortes est abondamment évoqué, particulièrement par l'article de M. Löwy (in Hurbon, pp. 55-62) au sujet du Brésil et également par R. E. Maguire (in Daniel, pp. 297-322), F. Midy (in Hurbon, pp. 181-201) et M.-R. Trouillot (in *ibid.*, pp. 225-231) à propos d'Haïti. Ces deux pays en sont les exemples les plus nets⁴. Concernant le cas haïtien de façon plus large, on pourra se reporter à l'ouvrage collectif, très complet, paru en 1993 sous la direction de Gérard Barthélemy et Christian Girault⁵, qui offre un contrepoint fort utile aux analyses du colloque de Port-au-Prince (Hurbon 1996).

Ce premier constat d'ensemble, optimiste, doit cependant être nuancé : la promotion des « niveaux locaux » d'une part, et la démocratie au sein des partis politiques eux-mêmes d'autre part, laissent souvent à désirer. C'est ce que montrent par exemple R. Espinal (in Daniel, pp. 135-160) pour la République Dominicaine et A. Payne (in *ibid.*, pp. 47-73) à propos du fonctionnement des partis dans la Caraïbe anglophone. Pour sa part, G. Pierre-Charles (in Hurbon 1996, p. 179) mentionnait avec un certain optimisme les élections municipales haïtiennes de juin 1995. L'élection de représentants des collectivités territoriales et la création d'assemblées, en avril et juillet 1997, auraient dû contribuer à élargir encore la base des élus. En pratique, le désistement d'un certain nombre de partis politiques, et surtout la faible participation électorale soulèvent bien des questions. Sur le fond, les problèmes autour de la définition des collectivités de base et le manque de précisions sur les pouvoirs et les attributions des assemblées créées laissent perplexes quant aux objectifs affichés de décentralisation et de plus grande implication de la population au niveau politique.

Plus dangereusement encore, les limites qu'imposent à l'action des États les ajustements structurels dictés par les organismes financiers internationaux, l'aggravation subséquente des conditions de vie des populations et les processus d'exclusion qui en découlent menacent directement ces mêmes démocraties. On ne peut par exemple ignorer les grèves et les troubles sociaux de cette dernière décennie en République dominicaine, surtout décrits par R. Espinal (in Daniel, pp. 135-160), mais également par M. Puig (in Hurbon, pp. 127-137). Concernant Haïti ce problème est évoqué notamment par P. Farmer (in *ibid.*, pp. 257-263) à propos de cas individuels⁶, mais les blocages de l'action

4. Sur la question précise du rôle des églises en Haïti, on pourra se référer aux travaux de HENRY-SATURNE (1984) et de NÉRESTANT (1994).

5. Il s'agit des actes d'un colloque tenu à Paris en mars 1991 au moment de l'accession de J.-B. Aristide au pouvoir. Abordant de façon détaillée les questions nationale, linguistique, culturelle, éducative, sociale, agraire et politique, il dresse un panorama large de la situation à l'époque et permet d'avoir ainsi un arrière-plan aux problèmes évoqués par les actes du colloque de Port-au-Prince de 1995 — ce dernier s'étant tenu, rappelons-le, dans un contexte en un certain sens symétrique : quelques mois après le retour d'exil du président Aristide, et peu de temps avant les élections présidentielles où il ne pouvait se représenter.

6. Pour une démonstration plus circonstanciée du lien entre le singulier des situations individuelles et les politiques menées au plan international, voir FARMER (1996).

gouvernementale et les manifestations anti-FMI l'illustrent également. Autre exemple, les dérives actuelles, pourtant réputées exemplaires, des régimes des trois plus grands États indépendants de la Caraïbe anglophone — la Jamaïque, Trinidad-et-Tobago, et la Barbade — semblent très inquiétantes. Trois auteurs différents, A. Payne (in Daniel, pp. 47-73), F. Constant (in *ibid.*, pp. 161-183) et N. C. Duncan (in *ibid.*, pp. 225-248) insistent particulièrement sur les multiples menaces qui pèsent sur ces États en situation de crise économique : problèmes sociaux auxquels les contraintes des politiques d'ajustement ne permettent pas de répondre, effets directs et indirects du trafic de drogues dans la zone et de l'argent qu'il génère — puissant moyen de contrôle des pouvoirs. Dans tous les cas évoqués, le risque d'une perte de légitimité du système démocratique au profit de pouvoirs forts ne doit pas être sous-estimé, ce que souligne également M. Puig. D'évidence, on ne peut que souscrire au constat dressé par D.-C. Martin (in Daniel, p. 271) quand il écrit, à propos de ces trois États de la Caraïbe du Commonwealth, que « pluralisme et compétition politiques [...] ne suffisent [...] à assurer ni une croissance satisfaisante dans le contexte international, ni le minimum d'égalité indispensable au maintien de la cohésion sociale ».

Des cultures politiques créoles ?

La nature de l'État pour D.-C. Martin dépend « en large part des systèmes de représentation issus de cultures en mouvement qui donnent sens à la compétence politique et légitimité au pouvoir » (*ibid.*, p. 270). À partir de l'observation des phénomènes politiques dans la Caraïbe anglophone, il affirme l'existence d'une culture politique proprement créole, dérivée historiquement de la société de plantation et du phénomène social de créolisation, qui aurait « permis de concevoir des représentations particulières du pouvoir public en fournissant les normes susceptibles de définir les obligations et privilèges de qui exerce le pouvoir en même temps que les attitudes et attentes de ceux sur qui ce pouvoir s'exerce » (*ibid.*, p. 254).

Les îles Caraïbes, quelles qu'en soient les définitions, ont en commun, relativement aux pays du continent ayant une façade sur la mer qu'elles délimitent — mis à part la Guyana, la Guyane française et le Surinam, eux-mêmes considérés comme pleinement caraïbes — l'origine pluri-ethnique et allogène de leurs populations. Ces populations peuvent être elles-mêmes décrites comme issues entièrement de migrations de travail, au détriment des peuples indigènes qui vivaient là à l'origine. De ce fait historique découle une forte originalité culturelle et, sans que l'on puisse aucunement en inférer une homogénéité régionale, il est possible d'aborder les diverses cultures caraïbes sous l'angle commun de la créolisation.

Du thème de la « créolisation du politique » découle implicitement l'idée d'une spécificité politique des Caraïbes particulièrement développée par F. Réno (in Daniel, pp. 75-104) et, comme nous l'avons vu, par D.-C. Martin qui l'a également abordée dans un ouvrage commun avec F. Constant (1996). Il donne lieu dans les textes présentés ici à un débat permettant une utile reprise des définitions. Parmi ces définitions susceptibles de contribuer à la compréhension des sociétés caraïbes, le concept de « société plurale » semble

plus directement opératoire. Ce sont F. Constant (in Hurbon, pp. 113-126), à propos de la Guyana et de Trinidad-et-Tobago et J. Laguerre (in Daniel, pp. 273-296) qui, dans les ouvrages évoqués, abordent plus spécifiquement cette question. Retravaillant l'argumentation de M. G. Smith, pour qui « la configuration culturelle ou le "pluralisme" d'une société est l'élément le plus important dans la construction de son ordre politique », J. Laguerre (p. 273) développe, à propos des exemples contrastés de Trinidad-et-Tobago et de la Jamaïque, une réflexion sur l'intérêt de la prise en compte du « degré de pluralisme » et décrit de façon très détaillée le rôle des enjeux culturels et identitaires dans les choix politiques des différents groupes sociaux de ces îles.

Quelles que soient les positions des auteurs respectifs, l'exposé de cet ensemble de problèmes tournant autour d'une spécificité du politique régional soulève un débat fort intéressant sur la légitimité conceptuelle de la notion de « culture politique créole » (dont l'existence reste à démontrer et la description à préciser). Autrement dit, affirmer d'une part que ces pays ont, chacun, une culture politique propre, et d'autre part qu'ils ont en commun, au plan culturel, d'être issus d'un processus particulier de « créolisation », ne permet pas pour autant de déduire que lesdites cultures politiques soient réductibles à une seule que l'on puisse décrire d'évidence comme « créole ». Le texte de M. Giraud (in Daniel, pp. 323-340) s'attaque au problème de façon explicite et détaillée. Soulignant les risques découlant d'une trop grande insistance sur cette capacité des sociétés créoles à « cannibaliser » les systèmes politiques importés dominants, il développe des arguments montrant que l'originalité des supposées « cultures politiques créoles » par rapport au processus généralement décrit d'adaptation mutuelle dans des situations de domination reste à démontrer. Selon lui, en effet « la reconnaissance des effets politiques des créolisations culturelles n'implique pas l'affirmation de la créolisation du politique. En franchissant le pas, certains de nos collègues prennent le risque de faire passer pour une spécificité des sociétés créoles une nécessité qui est des plus répandues, celle qui veut que dans toute "périphérie" [...] les modèles de son "centre" politique soient réinterprétés, repensés, infléchis afin que, devenus compatibles avec les habits du milieu où on prétend les mettre en pratique, ils puissent s'appliquer adéquatement aux contraintes particulières de ce milieu » (*ibid.*, pp. 325-326). Une façon de montrer que s'il était effectivement important de dépasser la problématique de la dépendance en ce qu'elle avait de trop rigide — thème développé par J. Daniel (in Daniel, pp. 11-44) dans son introduction — on perdrait cependant beaucoup à négliger le déséquilibre interétatique que décrit le modèle centre/périphérie. L'exposé de S. Amin (in Hurbon, pp. 321-333), plus général et n'ayant pas à se confronter au même débat, peut cependant être appelé en renfort sur ce dernier point.

*

En guise de conclusion, on se permettra de tenter ici, au-delà de ce débat théorique, une ouverture sur la dimension stratégique de l'affirmation d'une culture caraïbe dans le cadre des tentatives d'intégration régionale. Il nous semble en effet permis de penser que la production d'un tel discours sur une spécificité politique caraïbe n'est pas sans causes ni, probablement, sans effets.

En particulier on peut imaginer que ce discours ait un rôle à jouer au plan international, en contribuant à sa façon à l'élargissement de l'« instrumentalisation politique des principales formes culturelles » évoquée par M. Giraud (in Daniel, p. 330) à propos des mouvements politiques indépendantistes dans les DOM. La culture politique spécifique de « la Caraïbe » deviendrait ainsi elle-même un argument à portée politique. D'un côté, l'intérêt de la manipulation symbolique d'un référent identitaire commun à la région (même s'il est évoqué surtout à propos des îles de la Caraïbe anglophone) est clair. L'intégration régionale apparaît comme l'une des chances qui restent à tenter, même si les résultats jusqu'à présent ont été minces. Celle-ci prend d'autant plus d'importance que la position des États-Unis, puissance régionale traditionnelle, est encore renforcée par l'effondrement des blocs et l'avancement de l'intégration économique nord-américaine.

À l'autre extrême, on imagine aisément qu'il y ait, pour les îles Caraïbes, dans leur diversité politique, des enjeux non négligeables à renforcer individuellement et sous forme de collectifs divers et mouvants, une position alternative de partenaires « naturels » de l'Union européenne ou des pays membres⁷. Car il est clair qu'insister sur l'idée d'une créolité du politique revient également à souligner implicitement les liens historiques « privilégiés » entre les États du monde caraïbe et l'Europe notamment, et, partant, à leur offrir une ouverture dans leur recherche d'un minimum d'autonomie vis-à-vis des États-Unis.

Paris.

RÉFÉRENCES

- BARTHELÉMY, G. & GIRAULT, C., eds
1993 *La République haïtienne. État des lieux et perspectives*, Paris, Karthala ADEC (Association dialogue entre les cultures).
- CORTEN, A.
1989 *L'État faible : Haïti, République dominicaine*, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne.
- FARMER, P.
1996 *Sida en Haïti : la victime accusée*, Paris, Karthala (1^{re} éd. 1992).
- FOUCHER, M.
1982 « Le bassin méditerranéen d'Amérique : approches géopolitiques », in *Méditerranée américaine*, n° spécial d'*Hérodote*, 27 : 16-40.
7. Ces pays sont, traditionnellement, les anciennes ou actuelles puissances coloniales, sachant, comme le montre François Tagliani, que la diversification des partenaires et des aides fait partie des stratégies développées actuellement.

HENRY-SATURNE, B.

1984 *Christianisme et société haïtienne. Églises chrétiennes, attitudes religieuses et idéologies du développement*, Strasbourg, Université de Strasbourg II, thèse de 3^e cycle.

MARTIN, D.-C. & CONSTANT, F.

1996 *Les démocraties antillaises en crise*, Paris, Karthala.

NERESTANT, M. M.

1994 *Religions et politique en Haïti*, Paris, Karthala.

RÉSUMÉ

Trois ouvrages récents abordent les problèmes liés aux mutations actuelles des îles du bassin des Caraïbes, dans le contexte d'effondrement des blocs et de mondialisation de l'économie. Leur confrontation permet l'analyse des enjeux actuels pour une région éclatée et qui tient pourtant de son histoire particulière des traits communs et proprement caraïbes.

ABSTRACT

The Caribbean at the Turn of the Century: Crises and Transitions. — Three recent books address the problems related to changes under way in the Caribbean basin, given the globalization of the economy and the breakup of the big blocs. By comparing these books, we can analyze what is now at stake in a region that, though fragmented, is attached to its own history with common, specifically Caribbean characteristics.

Mots-clés/Keywords : Caraïbes/Caribbean, créolisation/creolization, culture politique/political culture, économie dépendante/dependent economy, société plurielle/plural society.